

Déclaration CFDT relative aux projets d'arrêtés d'organisation de la DARES

CTPC du 17 mars 2008

Dans le contexte d'incertitude totale lié à la RGPP dont les arbitrages sont attendus pour la fin mars – début avril,

- avec les réorganisations voire les bouleversements qui vont découler des décisions qui seront prises dans les prochains mois,
- avec l'incertitude également sur le devenir de l'INSEE et plus généralement des Services Statistiques Ministériels,

nous pensons que cette précipitation n'est pas de mise.

Pour la CFDT, la modification de la structure de la DARES n'est pas d'une urgence impérieuse, et nous demandons le report de cette réorganisation en attendant les annonces du prochain CMPP et leur impact sur les services du ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité, pour nous prononcer.

En conséquence, **la CFDT** de l'administration centrale du Minefe, comme lors du CTPC du 23 janvier dernier qui s'est tenu au ministère du travail, **se prononce contre l'ensemble des projets de textes soumis au vote.**